

**ARRÊTÉ DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

ARRÊTÉ N°AR_2023_4636_CC

MESURE DE POLICE

OBJET Mesure de Sécurité

(Suite d'URGENCE
Suite tempête CIARAN)

ADRESSE (S)

NIDAS

3 rue de la Saline

50100 Cherbourg - En -
Cotentin.

6. Libertés publiques et pouvoirs de police

6.1 Police municipale

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L2212-1 et suivants et les articles L2213-1 et suivants,

VU le code pénal, notamment l'article R.610-5,

VU le Code de la route, notamment les articles R412-6 à R 413-17 et R 412-49 R 417-7, R 417-10, et L 325-1 et suivants,

Vu l'arrêté n° AR_2022_3724_CC du 12 octobre 2022 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

CONSIDERANT l'urgence à prendre les mesures permettant de circonscrire ce risque,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} - Il est prescrit les mesures suivantes à compter du ...07 novembre 2023 à

18h00, l'établissement NIDAS est interdit d'accès jusqu'à ce que le danger soit levé. Les parkings limitrophes au garage NIDAS, zones concernées par le barriérage, sont interdits d'accès également.

ARTICLE 2 - Les véhicules en infraction au présent arrêté sont enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e)

Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 - MM. le Directeur Général des Services, la Directrice Générale Adjointe du Pôle Patrimoine et Cadre de Vie, Directeur Général du Pôle Proximité-citoyenneté, le Commissaire Central de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Cherbourg-en-Cotentin,

Le 07.11.2023, 18h00

Pour le Maire empêché, par délégation,

le Maire Adjoint,

Prénom Nom

Nuriel Tognon-Narjoux

